L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No 81 RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 14 MARS 1839.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Mr. C de Lanouville est autorisé à recevoir des souscriptions pour l'ABEILLE ainsi que toutes comme dites à cette feuille, dans les paroisses de St. Jacques, Donaldsonville, Iberville, St. Jean-Baptiste, Nouvelle-Rivière et Assomption.

MEXIQUE

La *Cora*, arrivée hier de Tampico, a apporté des nouvelles qui ne sont importantes qu'à cause des intérêts majeurs qu'embrasse la question Mexicaine, elles n'ont rien de positif.

On assure que le général Urrea a éprouvé un échec, d'autres disent qu'il avait été défait et que Mexia était assiégé à Tuspan par les troupes centralistes.

Illustamente devait marcher contre Tampico dont il voulait s'emparer à tout prix.

Santa Anna était, dit-on, malade à Puebla.

Enfin on faisait courir à Tampico le bruit que les difficultés existantes entre la France et le Mexique, étaient enfin levées

Une personne de notre connaissance, digne de toute confiance, nous a donné communication d'une lettre de Tampico du 27 février, dont voici la substance. Ces détails venant d'une personne activement engagée dans la lutte sont à l'abri de toutes contestations.

Le général Mexia était à Tuspan avec 1000 hommes de bonnes troupes parfaitement disciplinées, bien armées et pleines d'enthousiasme.

Le général Cos, qui marchait contre lui, était encore à Papathan, à environ 8 lieues de distance, à la tête de près de 600 hommes recrues qui désertaient journellement pour se réunir aux fédéralistes. Le général Urrea avait reçu un petit échec *al Valle del maiz*, échec causé par une imprudence d'un de ses lieutenants, le général Hernandez. Mais la lendemain d'après la nouvelle qu'on avait reçu à Tampico par un exprès, il paraît que Urrea avait pris sa revanche et mis en déroute les centralistes qui n'étaient rétirés en désordre sur St-Luis, ayant leur chef, le col. Romera, mortellement blessé.

Le colonel Martin Perrazo devait partir de Tampico pour se joindre à Urrea qui l'attendait pour marcher de suite sur St. Luis Potosi; et on ne doutait nullement qu'il n'y fut entré peu après en triomphe.

Santa-Anna était attendu à Mexico le 17 pour se charger par intérim de la Présidence et Bustamente devait se mettre à la tête des troupes centralistes.

Le bruit courait à Tampico que le gouvernement mexicain avait fait à l'amiral française la proposition d'arranger à l'amiable les différends existants avec la nation mexicaine; mais on croyait que l'Amiral Baudin se refusait à traiter avec des hommes comme Bustamente et Santa-Anna dont la mauvaise foi lui était trop connue.

DE L'ASPHALTE OU CIMENT ASPHALTIQUE.

Sans doute il a dû être remarqué d'après les avis publics dans les journaux, que des compagnies se sont récemment formées dans nos principales villes, pour la vente d'une matière apprêtée "*asphalte*" ou *ciment asphaltique*", et que ces compagnies sont en relation directe avec les mines du continent d'où cette matière est tirée.

Cette substance est recommandée dans les avis publics, comme faisant un ciment excellent pour les bâtisses, et principalement pour recouvrir les planchers et les toits, pour induire l'intérieur et l'extérieur des portes et pour autres usages de ce genre. Quelques détails sur cette matière et sur la manière dont elle est extraite des mines, ne seront peut être pas sans intérêt pour nos lecteurs.*

Le terme "*asphalte*" est depuis long-temps connu en architecture. L'ancienne Babylone était en partie bâtie avec une espèce de pierre calcéreuse ou bitumeuse que l'on trouvait abondamment dans l'Asie mineure. La Palestine fournit aussi aujourd'hui beaucoup de terre bitumineuse et particulièrement les environs de la mer morte, qui, à cause de l'imprégnation de ses eaux avec le bitume, a été long-temps appelée "ETANG ASPHALTIQUE."

L'on qualifie d'asphaltique tous les corps qui sont combinés avec du bitume, qui n'est autre chose que la même substance (sous une forme peu différente) que l'on appelle communément poix ou goudron: car les deux matières sont également composées de végétaux et de minéraux.

En parcourant la vallée de travers dans la province de Neufchatel en Prusse, à peu près dans l'année 1712, un ingénieur et savant grec nommé *Eirinis* découvrit un lit de beau roc d'asphalte; et aidé sans doute par les souvenirs que lui fournissait une étude approfondie de l'antiquité, il tenta quelques expériences sur les qualités de ce roc pour la fabrication du ciment, il le décrivit comme étant composé d'une substance minérale, gélatineuse et calorique; plus gélatineuse et plus ferme que le goudron, formant un corps solide sans pores et très solide, ainsi que l'indique son poids, et tellement compacte que ni l'eau ni le froid n'ont aucune action sur lui, ces qualités le rendent infiniment supérieur à toute autre matière pour recouvrir les bâtisses et être employé aux structures de toute espèce; il entretient également les bois de construction en les empêchant de se sécher, en les garantissant d'être attaqués par les vers, ou d'être détériorés en aucune manière par l'intempérie du temps; cela est d'autant plus exact que posé au froid le plus intense, il devient plus ferme et plus dur.

Tel est a peu près le rapport fait par Eirinis sur le ciment asphaltique, et il ajoute que les effets en ont été prouvés par divers essais fait sur un grand nombre de constructions tant en France qu'à Neufchatel et en Suisse

Rien n'est plus facile, dit-il, que la composition de ce ciment, il indique les moyens de le faire fondre lorsqu'il est extrait de la mine, de l'agiter quand il est fondu et de le mêler alors à dix pourcent de poix. Celle-ci étant fondue, il faut la jeter sur le feu où elle doit être employée, après l'avoir fait légèrement chauffer.

Telle a été la première expérience faite dans les temps modernes, pour employer la substance minérale appelée *asphalte*, aux bâtisses et aux constructions. Eirinis ne fut cependant pas soutenu, et les mines de Travers, quoique ayant successivement été exploitées par différents spéculateurs, ne sont que récemment tombées entre des mains habiles. Le comte de Sassenay en est devenu propriétaire au commencement de 1838 La longue expérience qu'a acquise ce personnage, pendant six ans qu'il a été propriétaire et directeur des mines de Sessenel, est une grande garantie du succès de l'exploitation qu'il vient d'entreprendre Nous devons observer que les mines de Sessenel sont également d'asphalte, et qu'elles ont été exploitées depuis nombre d'années; mais d'après les recherches qu'a faites M. de Sassenay, les mines de Neufchatel contiennent un roc grenu, qui renferme deux pour cent de bitume de plus, que celui que l'on trouve dans celles de Sessenel. Une nouvelle compagnie ayant un capital de quarante mille livres, a été nouvellement formée à Neufchâtel par le nouveau propriétaire des mines de la vallée de Travers, pour établir leur exploitation sur une plus grande échelle, et pour répandre l'asphalte dans toutes les provinces environnantes.

Le comte de Sassenay dit, dans un petit pamphlet dont nous tirons ces détails, qu'il y a deux substances que l'on désigne indistinctement, bien que par erreur sous le même nom d'asphalte; la première est un mélange de sable et de terre formant un corps flasque et presque sans consistance, que l'auteur de l'ouvrage que nous venons de citer nomme "*Malases de bitume*," la seconde, qui est le véritable asphalte, forme un corps dur et solide, d'une couleur approchant celle de la suie, et est composée de bitume et d'une espèce de pierre calcaire, dans le genre de celle que l'on trouve dans les montagnes du Jura. Dans cette matière, l'union du bitume et de la pierre calcaire qui se trouvent entièrement combinés ensemble, produit une substance homogène qui seule est le vrai asphalte, ou ciment asphaltique. La mélasse bitumineuse est une substance minérale, assez abondante sur le continent; il a été fait divers essais, dans plusieurs des contrées où elles est produite de la substituer au goudron pour faire du ciment, mais elle n'a jamais pu supporter ce mélange ou cette combinaison avec la pierre calcaire, qui seul peut produire le véritable asphalte, et par cette seule raison aucun d'eux n'a réussi.

Beaucoup d'autres expériences ont été également faites dans le but d'imiter le ciment asphaltique, et dans toutes, l'on a essayé de suppléer à l'espèce de pierres calcaires des substances qui absorbant le bitume n'ont donné pour résultat que des compositions sans force et sans résistance, ne pouvant résister à l'influence du froid ou du chaud, mais au contraire se ramollissant au soleil, et se fondant au froid.

La vallée de Travers, où l'on trouve ainsi que nous venons de le dire, la meilleure espèce d'asphalte que l'on suppose y être produit par une action volcanique, s'étend jusqu'au lac de Neufchatel, les carrières d'asphalte sont rur les revers des montagnes qui la longent. Les opérations pour l'en extraire sont simples et faciles, dit M. Fournel, et consistent seulement à faire cuisiner la pierre; les cavités pour introduire la poudre se font au moyen de [illegible] environ 39 poinçons avec lesquels [illegible] travailler comme aux tarières [illegible] perce le roc paraît être [illegible] pratique seule, ces tra[illegible] facile[illegible] en hiver qu'en [illegible] avec étant plus [illegible] l'explosion du pétard et plus [illegible] de l'effet. Le roc se trouve [illegible] formes irrégulières [illegible] beaucoup d'autres minéraux [illegible] de croire que toutes la chaîne qui longent la vallée de Travers [illegible] peu de temps, le plan fut adopté, d'envoyer [illegible] qui sort de la mine, aux lieux où il doit être employé parce qu'en le faisant fondre là et le mêlant avec le bitume immédiatement avant de l'employer, l'on épargne une fonte. Nous croyons devoir donner quelques explications sur les moyens de s'en servir, ces opérations une fois faites; après que le mélange ci-dessus est terminé, l'on étend le ciment par couches plus ou moins épaisses suivant que le cas l'exige, sur l'objet qui doit être employé en ayant soin de mêler à cette composition du sable de rivière le plus fin possible, lorsqu'elle doit recouvrir les endroits qui sont sujets à être fatigués par une circulation constante, tels que les escaliers, les carreaux, &c. Ce mortier ainsi ajouté, lui donne plus de consistance et empêche de la rendre plus dure et moins sujette à se fendre.

Il nous reste maintenant à demander si les épreuves qui ont été faites jusqu'à ce jour du ciment asphaltique sont réellement concluantes et authentiques et que ce ciment ait les résultats. Le comte de Sassenay étant propriétaire des mines de Seyssel obtint l'autorisation du gouvernement Français d'employer ce ciment dans les fortifications de Vincennes, Doulay, Grenoble et Besançon; d'après ces essais, le ministre de la guerre jugea qu'il serait avantageux de s'en servir pour recouvrir les toits et les planchers des casernes, d'abord par raison de propreté, ensuite à cause de l'humidité, dont il garantit entièrement; on a aussi remarqué que les rats et les souris, disparaissent des endroits où il est employé.

Sur la preuve de ces faits, le gouvernement Français employa l'asphalte dans un grand nombre de constructions, entr'autres dans les immenses magasins du commissaire de la guerre à Berry, dans ceux pour la garnison de la ville de Paris, les toits, les planchers et les planchers des forts détachés de Lyon, l'arsenal de Douay, les nouvelles casernes à Péronne, et généralement dans toutes les casernes de cavalerie, pour remplacer le pavage en pierres. Toutes ces expériences ont donné les résultats les plus satisfaisants; on cite un escalier qui fut enduit de ciment asphaltique par Kirinis il y a plus de cent ans, qui est encore intact et dans le meilleur état, tandis qu'un autre en pierres dans le même édifice, laisse voir déjà les traces des pieds empreintes sur ses marches et menace ruine.

CLUBS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.
1er ARTICLE.

Les grands événemens qui, depuis cinquante ans, ont changé la face de l'humanité, ont pavert à notre siècle, des vues nouvelles où il s'est précipité avec ardeur. Ce n'est pas nous qui médirons de l'époque actuelle, trop calomniée peut-être et trop peu comprise. Elle renferme des germes précieux et féconds que l'avenir fera éclore. Mais, si les révolutions sont pour les peuples, le temps de l'émancipation intellectuelle, elles sont aussi, et par une loi fatale, le temps des exagérations de toute sorte. Il en est de la liberté comme de toutes les choses humaines. L'expérience seule enseigne à en user sobrement.

Quand un captif, privé long-temps d'air et de soleil a brisé ses liens, il a hâte de faire l'essai de sa liberté! Il aime alors à courir tout le jour, par les plaines et par les bois, et à sentir devant les espagnolettes les plus vulgaires, mais qu'une longue absence lui fait trouver merveilleux.

Il en est ainsi des nations, lorsque après avoir longtemps sommeillé dans les langueurs honteuses de la servitude, elles se réveillent enfin et les déchirent. Elles aussi, ont hâte de jouir de leurs droits nouveaux. Il semble alors, qu'elles courent çà et là, sans but marqué, comme pour s'assurer qu'elles ne sont plus captives, et qu'elles sont rendues à la liberté. Dans leur vertige, elles ne se contentent pas de détruire les chaînes et les geôliers. Elles essayent leurs forces sur tout ce qui les entoure, et frappent, pour ainsi dire, pour le seul plaisir de frapper.

Les révolutions sociales du dernier siècle en sont un exemple incontestable. La philosophie nouvelle, dans sa haine exagérée, détruire certaine noms et certaines hommes mêlés, avec un aveuglement inouï, des faits odieux avec les principes les plus purs. Elle va jusqu'à se faire parricide. Elle rende le christianisme dont elle est *née*, et ponctuant l'autel avec le prêtre, elle renverse l'un après que l'autre est impur. Les dogmes chrétiens sont, il est vrai, les symboles de la liberté; la croix est le drapeau des peuples. Qu'importe? périssent la croix et les dogmes; car il y a en les hommes qui ont fait de la croix un sceptre de fer, et de l'évangile le code du despotisme! et parce qu'ainsi des moines ignorants ou des prêtres ambitieux et dénaturés ont voulu renfermer les spiritualisme chrétien, dans les limites étroites d'un d'un mysticisme ridicule ou d'un obscurantisme dangereux, périsse aussi, les spiritualisme.

Alors la société offre un spectacle vraiment inouï. Une troupe de talents supérieurs, d'esprits éminents par le savoir et l'intelligence s'abat sur les régions intellectuelles. Elle organise une guerre d'extermination, et veut chasser Dieu des trônes et les connaissances humaines. Dans cette attaque forcenée, chacun prend son rôle et sa tâche et choisit selon, ses forces en littérature, en philosophie, dans la science et dans l'histoire, un poste d'où il puisse attaquer avantageusement la religion. Helvétius rend la morale athée. D'Holbach pervertit l'esprit, Rousseau égare le cœur, d'Alembert renverse la croix chrétienne au nom de la science; dans ses travaux historiques, Raynal tente de détruire les bases du catholicisme, et enfin, leur général, Voltaire, se prend corps à corps avec le christianisme au nom de la littérature, de la philosophie, de la science et de l'histoire. Et, tous à l'envie, précipitent l'intelligence du haut du spiritualisme, dans un matérialisme desséchant et impraticable.

Il en devait être ainsi. Quand les révolutions se mêlent à l'œuvre elles n'y regardent pas de bien près et si elles agissaient autrement, elles ne seraient pas des révolutions. Dans les temps de démolition générale, il est difficile de numéroter sur l'édifice vieilli de la société, les pierres bonnes encore et qui peuvent rester servis. Il est plus court de détruire le tout. L'avenir, ce merveilleux ouvrier, sait toujours choisir les débris utiles parmi les ruines du passé.

Qu'on nous pardonne ces réflexions qui rentrent beaucoup plus qu'on pourrait le penser, dans le sujet que nous traitons et que nous croyons sérieux. Chacun sait aujourd'hui, que si nous devons aux théories audacieuses du dix-huitième siècle les bienfaits de la liberté, nous avons à leur reprocher en retour le matérialisme désolant qui a envahi une partie de la société. Ce matérialisme a été sans doute une condition, longtemps nécessaire, du développement des droits sociaux. Une vérité ne se fait jamais pour dans l'humanité, sans qu'à côté d'elle vienne se placer l'exagération de cette vérité. Le matérialisme a été la condition de la large part, faite dans les temps modernes, à la raison humaine. Le développement de cette raison a servi à l'industrie des vices immenses sans doute mais où l'homme ne s'égare que trop souvent. Il est temps de replacer les choses sur le véritable terrain.

En Amérique, plus que partout ailleurs, la fièvre industrielle qui a saisi tous les esprits et a créé d'ailleurs tant de prodiges, a conduit, il faut bien l'avouer, à un positivisme désolant, qui, si on veut y réfléchir, n'est lui même qu'une exagération de plus. Il est absurde sans doute, de renfermer sa vie dans un idéalisme ridicule. L'homme est né pour l'action. Celui qui aimé que le fils d'Leare prétend voler près du soleil mérite comme lui d'être précipité dans les flots. Mais l'homme ne doit pas non plus parquer sa vie dans le cercle restreint des jouissances matérielles. Ce n'est point un ange, mais aussi ce n'est point une brute et il doit conserver précieusement le souvenir de sa noble origine.

Il est bien, il est nécessaire de sacrifier à l'utile, mais il est nécessaire aussi de donner une part de sa vie aux jouissances délicates. L'homme qui méprise *le confort* ce fils de l'industrie et des *affaires*, est un fou, parceque le bien être matériel, tout en pourront à l'homme des plaisirs incoffissables, ne peut qu'élever l'intelligence, ne serait-ce qu'en éloignant de lui, la privation et la misère, ces deux grandes corruptrices.

Mais, ceux, (et il en est beaucoup) qui en fait de plaisirs, ne connaissent que les plaisirs des sens et n'adorent que des idoles de chair ou d'argent, ceux là sont encore plus fous si c'est possible. D'ordinaire ils répondent en souriant quand on leur parle du bonheur que procurent les bonnes études, les discussions intimes &c. *oh nous, nous sommes positifs!*

Et cependant, s'il est des jouissances *positives*, ce sont justement celles qui ne s'achètent ni au marché ni dans les magasins. L'homme dont l'étude a perfectionné les sens et l'intelligence, éprouve une jouissance *positive* à la lecture de beaux vers, dans la solution d'un problème de géométrie, à la vue d'un beau tableau, dans l'analyse d'un produit chimique, &c.

Tandis que les cercle des plaisirs de l'homme matériel et forcement bien étroit, l'homme studieux, au contraire, est de mœurs élégantes, tout en possédant les jouissances du premier en possède beaucoup d'autres que celui-ci ne soupçonne même pas.

Et, qu'on ne se méprenne point sur notre pensée Nous sommes loin de prétendre, qu'il faille restreindre ici l'élan de l'industrie matérielle. Loin de là, nous sommes de ceux qui pensent que loin de se nuire, les *affaires d'esprit et l'esprit des affaires* peuvent et doivent se porter une aide mutuelle. Nous reviendrons là-dessus.

Il y avait de grands vices dans l'organisation de la vieille société française, mais tout ce qu'il y a eu de bon et de grand en elle, elle l'a dû à cette alliance intime des occupations utiles et des plaisirs délicats.

"Votre père, comme était le mien, dit quelque part, dans un excellent travail sur *la société du dernier siècle*, un des plus aimables censeurs de notre temps, votre père, représente encore parmi nous une civilisation qui s'en va de notre France. Il est de cette excellente génération d'hommes à la fois aimables et graves, pacifiés et littéraires, et simples à force de distinction, dont la vie était enchaînée par des devoirs austères entaient libres cependant, et ouvertes aux douces et nobles émotions des arts, de la philosophie et des brillantes causeries, tant leur esprit demeurait toujours sous la salutaire influence d'une première éducation vraiment libérale; tant leur cœur demeurait toujours étranger aux préoccupations absorbantes de l'intrigue et des mesquines ambitions! Ces hommes, tels qu'il s'en forme bien peu maintenant, faisaient deux parts de leur existence: l'une était aux affaires sérieuses, l'autre aux plaisirs délicats, et jamais il n'en résultait la moindre confusion. Si l'homme du monde, l'homme littéraire se montrait quelquefois, le matin, à travers la robe du magistrat ou derrière le portefeuille de l'administrateur, ce n'était que pour répandre un attrait inaccoutumé sur les questions contentieuses ou les arides conférences. Et, en revanche parmi ces hommes réellement *comme il faut*, les conversations du soir, les épanchemens intimes, les discussions d'art ou de politique, avaient, jusques dans leurs saillies les plus piquantes, leur abandon le plus fapilier ou leur plus ardente vivacité, quelque chose de raisonnable et de toujours convenant que donne l'habitude d'un travail impégnant et l'exercice de graves fonctions. Tout a leurs devoirs et à leur état dans leur cabinet, avec une conscience imperturbable, ils ne pertaient rien des affaires au milieu des délassemens de la famille ou des fêtes de salon; et dans leurs heures de vacances, au lieu de jouer ou d'intriguer, ils se délassaient de leurs travaux abstraits par l'étude laborieuse des lettres, comme les bonnes et fortes terres se reposent d'une culture par une autre."

Aujourd'hui nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, cette aristocratie de mœurs, la seule véritable, existe-t-elle encore? Si l'on n'y prenait garde, il viendrait un temps où chacun ne pourrait plus et ne voudrait plus parler que de son *affaire*. Chacun serait parqué, pour ainsi dire, d'esprit comme d'action dans une étroite spécialité.

Cela vient, on ne saurait trop le répéter, de ce qu'une fois sorti des *classes*, on n'y pense plus de tout, et c'est bientôt comme si on ne les avait pas fréquentées. Le mal que nous signalons, est plus fort peut-être ici que partout ailleurs. Les plus belles facultés s'y perdent faute de point de comparaison, faute d'émulation constante. Nous l'avons déjà dit dans un article précédent, sur le même sujet, et dans d'autres articles, et nous ne pouvons démentir personne, "Ce qui manque à la jeunesse louisianaise, dont la facilité est extrême, ce sont les lieux de réunion bien choisis. La société des femmes est un immense levier. Aujourd'hui que l'on ne craint plus Dieu hélas! la crainte des femmes, est le frein le plus puissant que l'on puisse imposer aux passions mauvaises."

Nous entendions par ces lieux de réunion, les salrés particulières, qui manquent à la Nouvelle-Orléans. Mais il est d'autres points de réunion, qui doivent avoir et qui auront une influence non moins salutaire sur le développement intellectuel: ce sont *les clubs littéraires et scientifiques*. Chacun en sent aujourd'hui le besoin; chacun demande pour des facultés et des idées qui se perdent insultamment, un centre commun qui puisse leur servir de ralliement.

Il faut que l'imagination des jeunes gens ait son cours. Si elle ne se tourne pas vers les plaisirs défendus, elle prend une autre direction et quelle direction! Les affaires, surtout dans une ville, où les affaires n'ont qu'une saison, ne peuvent absorber ce trop plein de l'intelligence, qui doit pourtant être versé quelque part. Or, l'intelligence est une essence précieuse sur la quelle il faut veiller avec amour. Tâchons de la trouver un vase d'élection et ne la répandons pas dans des coupes impures.

C'est avec une joie bien vive que nous voyons tous les hommes éclairés s'occuper avec sollicitude de l'établissement de réunions scientifiques ou littéraires. Il est question d'un *cabinet d'histoire naturelle, d'un athénæum, d'un jardin botanique, et de petits clubs particuliers, etc.*, dans d'autres articles nous chercherons sérieusement les meilleurs moyens à suivre, pour donner à l'élan qui se manifeste de toute part, une direction utile. Nous nous entendrons à ce sujet avec toutes les personnes, qui voulant participer pour leur part au développement moral de la cité; nous publierons les résultats obtenus, tout en demandant dès aujourd'hui le concours de ceux qui auraient des idées particulières sur ce sujet.

HAINS B....

(A continuer.)

CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Mercredi, 13 mars 1839.

La Chambre se réunit à 9 heures. Comme il n'y a que huit membres présents y compris l'orateur, la chambre s'ajourne jusqu'à 10 heures.

A 10 heures, la chambre se trouve en nombre; lecture est faite du journal qui est approuvé.

M. Thomas demande la reconsidération des votes sur le bill ajournant la publication d'un digeste des lois de l'Etat. Il propose que le bill soit déposé sur le bureau, sujet au rappel de la chambre.

MM. Muse et Breau obtiennent un congé.

Sur motion de M. Davidson, la chambre suspend l'action du règlement et prend en considération un bill que lui a transmis le Sénat autorisant le gouverneur à former un bataillon d'infanterie légère de la Légion de la Louisiane, composé des compagnies de *Yagers, des Grays* et des *Gardes de Montgomery*. Adopté à l'unanimité.

Sur motion de M. Phelps, la chambre discute le bill d'allocation au chemin de Harrisonburg et Vidalia. Ce bill adopté par la chambre, il y a quelques temps, a été amendé par le Sénat. La chambre prend en considération les amendements.

Le sixième section ordonne une allocation pour la fouille d'un canal de l'habitation Poydras jusqu'au bayou adans la paroisse de St. Bernard. M. Brasheur propose le rejet de cette section; après l'avoir entendu ainsi que plusieurs autres membres sur cette question la chambre formée en comité général, rejète ladite section.

La huitième section portant une allocation de $3000 pour l'élargissement du canal sur la rive droite du Mississippi, dans la paroisse d'Orléans, est aussi rejetée.

La 9ème section portant allocation de dix mille piastres pour construire une levée et pour d'autres objets dans la paroisse de St.-Jean Baptiste, est adopté ainsi que la 10ème qui ordonne l'emploi de deux mille piastres pour établir une route de Wicksburg à la ville de Menroe dans la paroisse Washitta. Le bill ainsi amendé est adopté.

M. Davidson demande si le comité judiciaire s'est occupé du bill qui lui a été envoyé relativement aux sages libres dans l'Etat de la Louisiana.

M. Dunbar au nom du comité répond que le rapport sera prêt pour le lendemain.

La chambre s'occupe de l'ordre du jour.

Un bill transmis par le Sénat pour prolonger l'acte d'incorporation de la ville de Lafayette, est adopté.

La résolution présentée par M. Winchester pour rapporter celle de l'ajournement "*sine die*" est prise en considération; mais comme il ne se trouve pas la majorité voulue pour suspendre l'action du règlement, elle reste déposée sur le bureau.

La chambre procède à la troisième lecture du bill, pour l'instruction de certains procès; le bill est adopté.

La chambre passe le bill pour créer la charge d'auditeur des ventes à l'encan dans la ville de la Nlle-Orleans et définir ses devoirs.

Un message est transmis par le Sénat pour informer la chambre que ce corps persiste dans ses amendements au bill d'allocations au chemin de Harrisonburg et de Vidalia et pour demander un comité de conférence.

La chambre prend en considération le bill pour empêcher les parts sur les électeurs de la Louisiane. La première section punissant le vol et l'emprisonnement. M. Brus leur propose de remplacer cette pénalité par une amende qui ne pourra excéder le double de la somme pariée. Le bill est adopté à une majorité de [illegible] voix contre 5.

Le bill sur créer de nouvelles limites électorales dans les paroisses de Catahoula et de Natchitoches passe à une troisième lecture, est amendé et adopté.

Le bill pour amender l'acte autorisant la répartition du jury de police de la paroisse de Natchitoches, est lu une troisième fois et adopté.

Le bill relatif aux routes, aux levées et aux jurys de paroisse de St. Bernard et pour d'autres objets, est adopté.

La chambre s'ajourne jusqu'à demain à 10 heures.

Monsieur le Rédacteur.

Plusieurs personnes sachant que j'avais fixé mon domicile chez M. Marty, hôtel St. Louis, rue Royale, ont pensé que je quittais votre ville et propage la nouvelle de mon prochain départ, il est de mon intérêt de détruire ce bruit, d'autant plus mal fondé que mes relations médicales m'obligent au contraire à un séjour continuel en ville.

Je profite de votre obligeance pour insérer la présente dans votre plus prochain numéro, et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

DELARUELLE, Docteur.

DERNIERE JOURNÉE.

New-York	m 2	Liverpool	fev. 6
Boston	m 2	Londres	fev. 5
Philadelphie	m 2	Havre	fev. 7
Washington	m 2	Paris	jan 31
Baltimore	m 2	Bordeaux	jan 31
Charleston	m 2	Madrid	fev. 2
Vera Cruz	fev 2	Cadix	fev. 2
Tampico	fev 13	Lisbonne	fev. 2
Mexico	fev 21	Gibraltar	m. 1

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Riga, Smith, Liverpool	L H Gale
Jao. Marshall, Curtis, Havre,	G Bergerot
Palestine, Littlefield, do	L H Gale
Barque Nouvel, Chotburn, Liverpool,	do
Iral Ferry, Stevens, Baltimore,	G Bedford
Bohemia, Nason, New York,	L H Gale
Brick Ambrosina [Esp] Marestang, Havane,	F De Lizardi & co
Octavia, Ox, Georgetown,	S & J P Whitney
David Rogers, Morgan, Sabine,	S B Hall
Export, Prott, Mobile,	capt
Ninfa [Mex] Hernandez, Campêche,	Fernandez & King
Carlin, Raynes, Castine,	S & J P Whitney
Navire à vapeur New York, Wright, Galveston,	Bogert & Hawthorn

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la passe N. E. ayant mis en mer la barque Diantha et le brick Pandora—il a amené dans le port les navires Carolipe et Timoleon. Laissé la barre N. E. le 12 courant, à 3 heures p. m. rapporte rien en vue, rien de nouveau dans la rivière.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, de la Passe S. O. avec les navires Alliance, Actress, brigue Halhelde et Catherine. Laissé la barre le 12 courant, dans l'après midi. Pas de bâtimens en vue; rien de nouveau dans la rivière. Le P. a touié en mer le 11 courant, les navires Concordia et Richmond.

Bateau de remorque Pontchartrain, Sheridan, de la Passe S. O. ayant mis en mer la barque Leopard—il a amené dans le port le navire Robert Bruce et la goel. Cora. Laissé la barre le 11 courant, à 8 heures p. m. Navires Comet, de Newburyport, brick Virginia, de Thomaston, les goels. Lone et Louisiana et plusieurs petits bâtiments étaient dans la rivière.

Navire Caroline, Lenist, de Boston.

Navire Timoleon, Winser, de Liverpool.

Navire Actress, Toole, de Liverpool.

Navire [illegible], Banning, de Liverpool.

Navire Alliance, Fernald, Havre, avec un chargement de marchandises, &c. à Must & Co et à ordre.

Navire Robt. Bruce, Harkness, de Liverpool.

Navire Jeannette, Lovett, de Vicksburg

Brick Halhilde, [Fr.] Letelier, de la Guadeloupe, sur lest.

Goel. Glide, Hallet, du Key West.

Goel. Cora, Rantford, de Tampico.

Bateau à vapeur Girafe, Swiler, de la Mobile.

Bateau à vapeur Sultan, Tufts, de Louisville.

MEMORANDA.

Le navire Pangus, Upton, est parti du Havre le 26 jan. pour St. Joseph.

Brick A. E. Driscoll, devait partir de Tampico le 2 mars pour New York.

Navire Wm. Badger, parti en compagnie avec le Timoleon pour ce port.

Bateau à vapeur Prairie, a quitté Louisville le 6 courant, rapporte que les glaces de la rivière du Mississippi descendaient avec force et la rivière montait rapidement. A St. Louis il y avait une hauteur de 10 pieds, le temps doux; les bateaux à vapeur St Louis, A. Porter, Louisville, Geo. Collier et United States dans le port pour la Nouvelle Orléans.

Messrs. les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer dans votre journal intéressant que les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection pour les aldermen du 2nd district de la 1ère. Municipalité:

MM. CHARLES LESSEPS,
J. GUILLOT,
J. BAYON,
F. DUPATY,
ED. FORSTALL. 14 m

LES soussignés réprésentans l'Association Catholique pour le secours des orphelins mâles et celle pour les secours des orphelins abandonnés, reconnaissent avoir reçu de Mr. Jandot la somme de huit cent trente sept piastres, qui est le montant du produit net du concert donné par cette honorable personne, samedi dernier, à la Salle de Bal de la rue St-Louis.

En faisant cette publication, les soussignés sont chargés au nom des directeurs de leur institution respective, d'exprimer combien ils sont sensibles à la libéralité de Mr. Jandot, dont le rare talent a mérité les applaudissemens d'un nombreux auditoire, et dont la générosité restera long-temps gravée dans notre souvenir, et dans celui des orphelins dont il a si grandement contribué à soulager les besoins.

A. D. GUESNON.
L. C. DUNCAN.

14 mars

☞ AVIS.—Si le Capitaine ni les Consignataires du navire Anglais, ROBERT BRUCE, seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS.—Nouvelle-Orléans, ce 13 Mars 1839.—La direction de cet institution prolongera vendredi 22 du courant, à la nomination d'un caissier, en remplacement de Mr. J. H. Raboteau, démissionnaire.

Par ordre
BERNARD,
14 mars—8f Caissier par Intérim.

AVIS.—J. B. BERRY, barbier et perruquier, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement de la rue de la Douane, au No. 5, rue Bienville, entre la Vieille Levée et la rue Clinton. Il espère par son assiduité mériter une partie du patronage public. Ses établissement sera ouvert jusqu'à huit heures du soir, les Dimanches exceptés. 14 m ☞

AUX PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES—Les soussignés désirant louer quelques nègres pour aller à bord d'un bateau à vapeur. De bons gages et de l'emploi constant seront donné à ceux qui auront capables et sobres. ROBERT & HAWTHORN
14m 63, rue Gravier.

CUISINIER A VENDRE—Un esclave cuisinier, âgé d'environ 30 ans; depuis sept ans dans cette ville et jouissant d'une bonne santé. Son maître préfère le vendre pourvoir sur une habitation. Pour plus ampleur informations, s'adresser au bureau de l'Abeille, rue St Ma. 44, rue Royale. 14m—8pdle

☞ BON RÉCOMPENSE—Seront donnés à quiconque logera dans une des pièces de cette gazette, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 20 ans, taille moyenne, parlant l'Anglais et le Français. Il était autrefois employé à la ville, et depuis deux ans faisait des journées.
14 m 3 p 15] AUG. MONTREUIL.

LES Officiers suivans ont été nommés par le comité général, commissaires pour le BAL MILITAIRE qui aura lieu, le 16 courant, à la Salle de Bal de la Bourse, rue St.-Louis.

*Col. J. B. B. VERNIE, Président.
*Col. R. L. Tracy, Adjt. Maj. Massieu,
*Maj. S. S. Kell, Adjt. Dakin,
*Maj. J. A. Beard, Adjt. Rittel,
*Cap. G. E. Forstall, Lieut. M. Barnett,
*Capt. G. Brush, Lieut. A. Vavant,
*Capt. S. O. Callaghan, N. Boudousquié,
*Lieut. J. B. Walton, J. W. Bétrand,
*Lieut. J. Darel, Lieut. H. W. Pelfrey,
Maj. Jn. Dufour, Lieut. L. A. Barbarin,
Capt. L. E. Fornell, Lieut. A. Desforges,
Capt. J. B. Blache, Lieut. C. A. Lafusan,
Capt. Florence, Lieut. G. Cruzat,
Capt. B. Layton, Lieut. A. D. Guesnon.
Capt. H. Andry, Lieut. John Christie.
Capt. E. Johns, Lieut. Poor,
Capt. F. Wilkinson, Lieut. Broadlove,
Capt. D. Frédrick, Lieut. N. Bennett,
Capt. A. Pickrell, Lieut. F. J. Jones,
Capt. Jones, Lieut. Butler,
Capt. Lewis, Lieut. C. A. Morin,

Les officiers dont les noms sont précédés d'un astérisque composent le comité général.

Les commissaires sont priés de s'assembler à la Salle de Bal de la Bourse, rue St.-Louis, Vendredi soir, 15 courant, à 6 heures. 14m—2

LA Première Foire des Mécaniciens et Artisans, aura lieu demain, Vendredi, 15 courant, au Museum de Plough, No. 38, rue St. Charles, en face de l'Hotel de l'Echange, et sera ouvert pendant six jours.

Les directeurs n'ont épargné aucune dépenses pour rendre cette exhibition aussi intéressante que possible et ils se flattent que les efforts qu'ils font pour l'avancement d'un sujet aussi important, (celui de l'avancement des arts et manufactures) rencontrera l'approbation et l'encouragement du public.

L'exhibition commencera à 11 heures A. M.; et un discours approprié sera prononcé par le Revérend Théodore Clapp.

Billets d'admission.....50 cents.
Enfans moitié prix. Les billets pourront être obtenus au Muséum.

La recette, après avoir déduit les dépenses nécessaires, sera appropriée à la société des Mécaniciens de la Nouvelle-Orléans, pour leur aider à bâtir un superbe édifice qui sera appellé Mechanic's Institute.

Les directeurs seront toujours prêt pour la réception des visiteurs.

ALX. PHILIPS,
A. L. PLOUGH,
A. MONDELLI,
N. WOLMES,
J. De CORDOVA,
A. W. SCATES. 14 m

MEUBLES—Consistant en bois de lits, chaises, tables, armoires, ustensiles de cuisine, lits, porte-laine, &c., seront vendus samedi, 16 courant, à 4 heures P. M., sur la Vieille Levée, près du Marché aux Légumes. J. E. SAVAGE. 14m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. —Présent l'Honorable Charles Maur